

COMMUNE D'AIGUILLON

Département

Lot et Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU MARDI 7 JUILLET 2026

Nombre de
membres du
conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris
part à la
réunion : 22

Date de
convocation :
30 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 juillet à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune d'Aiguillon s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, dans la salle Louis Jamet, sous la présidence de monsieur Christian GIRARDI, Maire.

Étaient présents : 22

MM Christian GIRARDI, Christophe MELÔN, Henri NEBLE, Michèle BEUTON, Joël JACOB, Jeanne BOUCHERES, Daniel GRISEY, Jacques NADALUTTI, Bernadette CAPEDEVILLE, Marie BAY, Martine CHASSAGNE, Joël BIN, Luz-Victoria MELÔN, Thierry BORDIN, Ahmed ABBASSI, Nicolas PIAZZON, Alain LAFON, Nicole MOSCHION, Monique ZANUTTO, Michel PEDURAND, Martine TOULMONDE, Frédéric SACRÉ

Étaient absents : 5

Lise ROSSET, Cidalia BARRADAS VALERIO, Andreia FRANCO, Eric LE MOINE, Catherine LARRIEU

Objet de la
délibération :
ENFANCE

Recrutement
AESH

Année scolaire
2026-2027

Emploi non
permanent

Pouvoirs de vote : 4

Lise ROSSET à Michèle BEUTON
Andreia FRANCO à Luz-Victoria MELÔN
Eric LE MOINE à Nicole MOSCHION
Catherine LARRIEU à Alain LAFON

Secrétaire de séance : Martine CHASSAGNEAssistaient à la séance :

Madame Martine BEVILACQUA, Directrice Générale des Services
Madame Isabelle CALAFAT, Assistante de direction

§§§§§§§§

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le rapport suivant :

Le prévisionnel de la fréquentation des différents temps d'accueil périscolaire, à l'école élémentaire *Marcel-Pagnol* pour l'année scolaire 2026-2027, permet d'envisager une modification de l'organisation de l'encadrement.

Le projet consiste à diminuer le nombre d'encadrants le soir et à renforcer, à la pause méridienne, grâce à la présence de l'AESH, en poste depuis de nombreuses années à l'école Pagnol.

Monsieur le Maire rappelle qu'au-delà de 50 mineurs, le directeur ne fait pas partie de l'équipe d'animation, il faut l'extraire du calcul d'encadrant requis.

Taux d'encadrement de l'année scolaire 2025-2026

De 7h30 à 8h50	De 12h00 à 13h20	15h45 à 18h30
1 directrice 5 animatrices	1 directrice 5 animatrices 4 agents restauration	1 directrice 1 AESH 5 animatrices 2 études surveillées
5 x 18 = 90 enfants	9 x 18 = 162 enfants	8 x 18 = 144 enfants

Taux d'encadrement proposés année scolaire 2026-2027

De 7h30 à 8h50	De 12h00 à 13h20	15h45 à 18h30
1 directrice 1 AESH 4 animatrices	1 directrice 1 AESH (13h à 13h20) 5 animatrices 4 agents restauration	1 directrice 1 AESH 4 animatrices 2 études surveillées
5 x 18 = 90 enfants	10 x 18 = 180 enfants	7 x 18 = 126 enfants

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle organisation, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le renouvellement, et l'augmentation du temps de travail de l'AESH, à la rentrée 2026 qui se présente comme suit :

- Hausse de 4h (pause méridienne et accueil du matin et soir), soit 10h30 de temps de travail hebdomadaire.

En revanche, il est proposé de supprimer un encadrant, sur le temps du repas et le soir, cela représente une baisse du temps de travail de 15h20 par semaine.

Le nouvel emploi du temps de l'AESH sera :

- lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 8h45 ; de 13h00 à 13h20 et 15h45 à 17h30

- le vendredi de 13h00 à 13h20 et de 15h45 à 17h00, soit 10h30

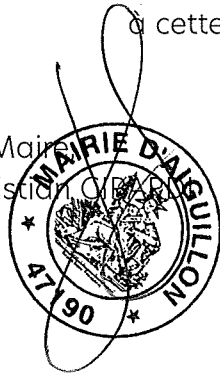
Elle sera recrutée en tant qu'adjoint d'animation au sein de l'école élémentaire Marcel Pagnol d'Aiguillon dans le cadre d'un renfort de l'équipe d'animation. Les services de l'Éducation Nationale ont donné leur accord, pour l'année scolaire 2026-2027.

L'agent sera rémunéré sur la base d'un indice du 1er grade du cadre d'emploi d'adjoint d'animation.

*Le Conseil municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité*

- AUTORISE Monsieur le Maire à mettre en œuvre une nouvelle organisation sur le temps périscolaire de l'école élémentaire Marcel Pagnol.
- DIT que le temps nécessaire à de l'activité est évalué à 10h30 par semaine.
- AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire au budget la dépense correspondante et à signer tout document relatif à cette affaire

Le Maire,
Christian CHASSAGNE



La secrétaire de séance,
Martine CHASSAGNE

Taux d'encadrement : 5 anim x 18 = 90 enfants - 6 anim X 18 = 108 enfants - 7 anim x 18 = 126 enfants - 8 anim x 18 = 144 enfants

la directrice n'est pas comptabilisée dans le taux d'encadrement

Nom de l'agent	6h	7h	30	8h	30	9h	30	10h	30	11h	30	12h	30	13h	30	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h30	ETP
	7h25 /7h45	8h55	9h55	10h55	11h55	12h55	13h55	14h55	15h55	16h55	17h55	18h55	19h30														
DIRECTRICE		7h25 /7h45		8h55		9h55	lundi					11h55	lundi, jeudi	13h25	15h40									18h15 /18h30			35,00
ANIM CL		7h25 /7h45		8h55		9h55	lundi					11h55	jeudi	13h25	15h40									18h15 /18h30			35,00
ANIM AA		7h25 /7h45					10h					11h55		13h25	15h40									18h15 /18h30			34,00
ANIM LC			8h	8h55		9h55	lundi					11h55		13h25	15h40								18h				23,00
ANIM ER			8h	8h55		9h55	lundi					11h55		13h25	15h40								18h				28,00
ANIM CJ		7h25 /7h45		8h55		9h55	lundi					11h55		13h25	15h40									18h15 /18h30			22,00
A études surveillées															15h50					16h50							4,00
G études surveillées															15h50					16h50							4,00
AESH															15h45							LMJ 17h30					6,50
NOMBRE TOTAL D'HEURES D'ENCADREMENT																											
ETP : EQUIVALENT TEMPS PLEIN																											
191,50																											
5,47																											

31

PROJET ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Nom de l'agent	6h	7h	30	8h	30	9h	30	10h	30	11h	30	12h	30	13h	30	14h	30	15h	30	16h	30	17h	30	18h	30	19h30	ETP	
DIRECTRICE		7h25 /7h45			8h55	9h lundi						11h55			13h25	14h lundi, jeudi		15h40			16h				18h15 /18h30		35,00	
ANIM CL		7h25 /7h45			8h55	9h lundi						11h55			13h25	14h lundi, jeudi		15h40							18h15 /18h30		35,00	
ANIM AA		7h25 /7h45				10h	9h55 lundi					11h55			13h25			15h40							18h15 /18h30		34,00	
ANIM ER		7h25 /7h45		8h	8h55	9h55 lundi						11h55			13h25			15h40							18h15 /18h30		28,00	
ANIM LC - CJ				8H	8h55	9h55 lundi						11h55			13h25			15h40						18H			20,50	
A études surveillées																		15h50			16h50						4,00	
G études surveillées																		15h50			16h50						4,80	
AESH			8h	8h45	vend Anne GUILLOT							13h	13h20					15h45		ven 17h							10,50	
NOMBRE TOTAL D'HEURES D'ENCADREMENT																												171,80
NETT AGIR	8 personnes de 6h30 à 8h30										ETP : EQUIVALENT TEMPS PLEIN																	4,91

ETP : EQUIVALENT TEMPS PLEIN